

Bilan semestriel du contrat de liquidité AIR LIQUIDE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société AIR LIQUIDE à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 31 décembre 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **5 250 titres AIR LIQUIDE**
- **30 045 984 €**

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel (30 juin 2014) les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **20 000 titres AIR LIQUIDE**
- **28 467 230 €**

CONTACTS

Direction de la Communication

Anne Bardot
+33 (0)1 40 62 53 34
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Service Actionnaires

Patrick Renard
+33 (0)1 40 62 51 86
Didier Henriot
+33 (0)1 40 62 52 89

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37

Leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide est présent dans 80 pays avec plus de 50 000 collaborateurs et sert plus de 2 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902. L'ambition d'Air Liquide est d'être le leader dans son industrie, en étant performant sur le long terme et en agissant de façon responsable.

Pour Air Liquide, ce sont les idées qui créent de la valeur sur le long terme. L'engagement et l'inventivité permanente des collaborateurs du Groupe sont au cœur de son développement.

Air Liquide anticipe les enjeux majeurs de ses marchés, investit à l'échelle locale et mondiale et propose des solutions de haute qualité à ses clients, ses patients, et à la communauté scientifique.

Le Groupe s'appuie sur sa compétitivité opérationnelle, ses investissements ciblés dans les marchés en croissance et l'innovation pour réaliser une croissance rentable dans la durée.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 15,2 milliards d'euros en 2013. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent environ 40 % de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et est membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.